



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 103835

Texte de la question

M. Michel Zumkeller attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les inquiétudes ressenties par les retraités en raison de la forte dégradation de leur pouvoir d'achat. Avec 39 000 retraités pauvres supplémentaires en un an, le pays compte aujourd'hui près de 1,1 million de retraités vivant sous le seuil de pauvreté, soit environ 10 % de l'ensemble de cette catégorie de la population. La revendication première des organisations représentatives des retraités est la création d'un minimum de pension qui, pour une carrière complète devrait être au moins égal au SMIC. Les associations sollicitent également l'annulation ou la compensation de plusieurs mesures fiscales récentes qui ont amputé le pouvoir d'achat des retraités, notamment la fiscalisation du supplément familial et la suppression de la demi-part dont bénéficiaient certains veufs ou veuves. Dans ce contexte très inquiétant, il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement compte mettre en œuvre afin de permettre aux retraités d'améliorer leur pouvoir d'achat et surtout leurs conditions de vie.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103835

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 avril 2017](#), page 2828